RÉVISION DU PLU

CONSEIL MUNICIPAL
13 OCTOBRE 2015

MISE EN DÉBAT DU PADD

Juvisy-sur-Orge

CITY LINKED Conseil en stratégies urbaines

ATER Environnement Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIÉS

cyprim

ville de Juvisy

LES 4 AXES DU PADD

1 // GARANTIR LA QUALITE RESIDENTIELLE PAR UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE

2 // REVELER ET PRESERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

3 // RENFORCER LES POLARITES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

4 // PROMOUVOIR UNE MOBILITE DURABLE ET FACILITER LES DEPLACEMENTS DANS LA VILLE

1. Garantir la qualité résidentielle par un développement urbain maitrisé

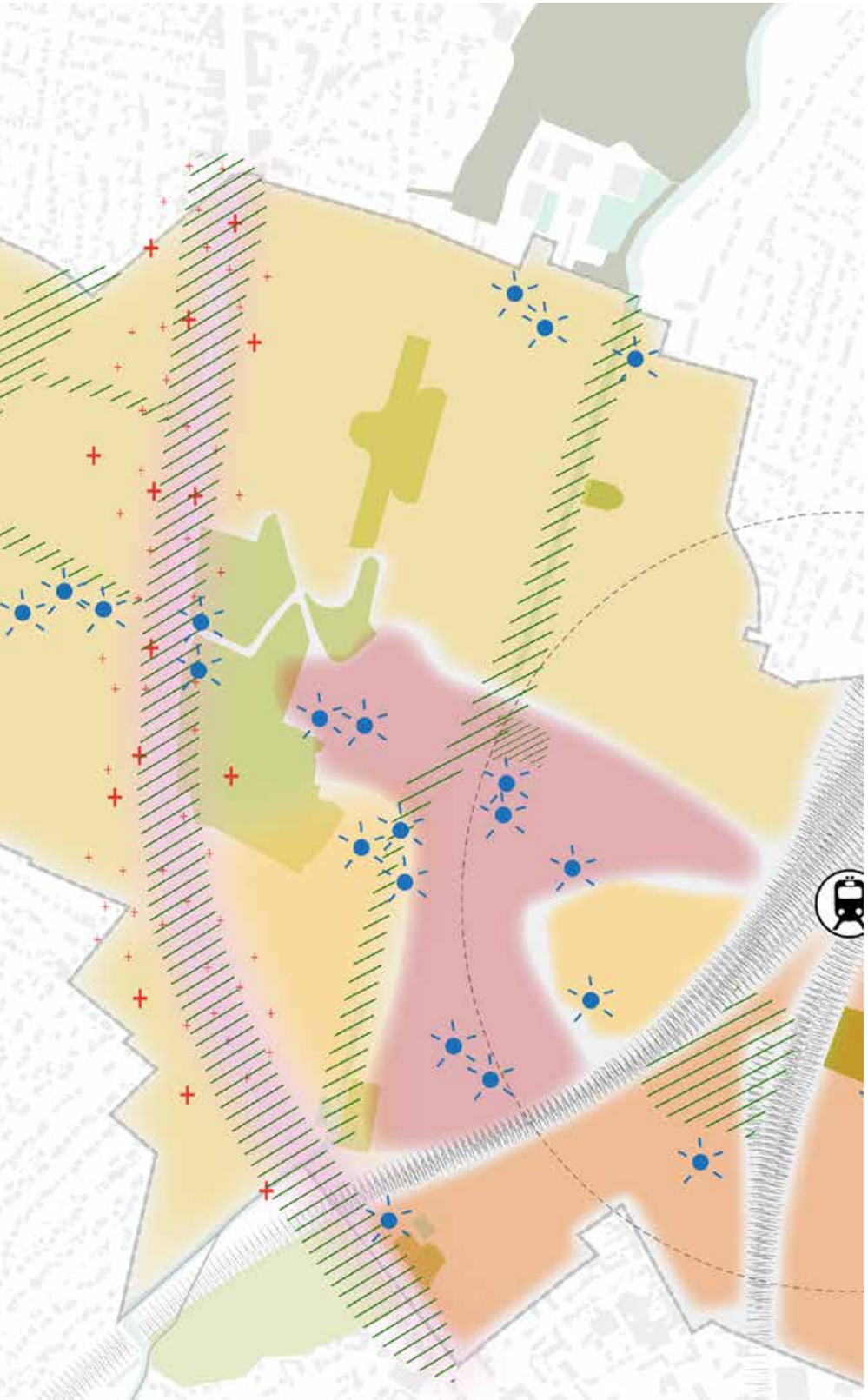

1.1- PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE TOUS LES QUARTIERS

1.2- ASSURER UN CADRE DE VIE QUALITATIF SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

1. Garantir la qualité résidentielle par un développement urbain maitrisé

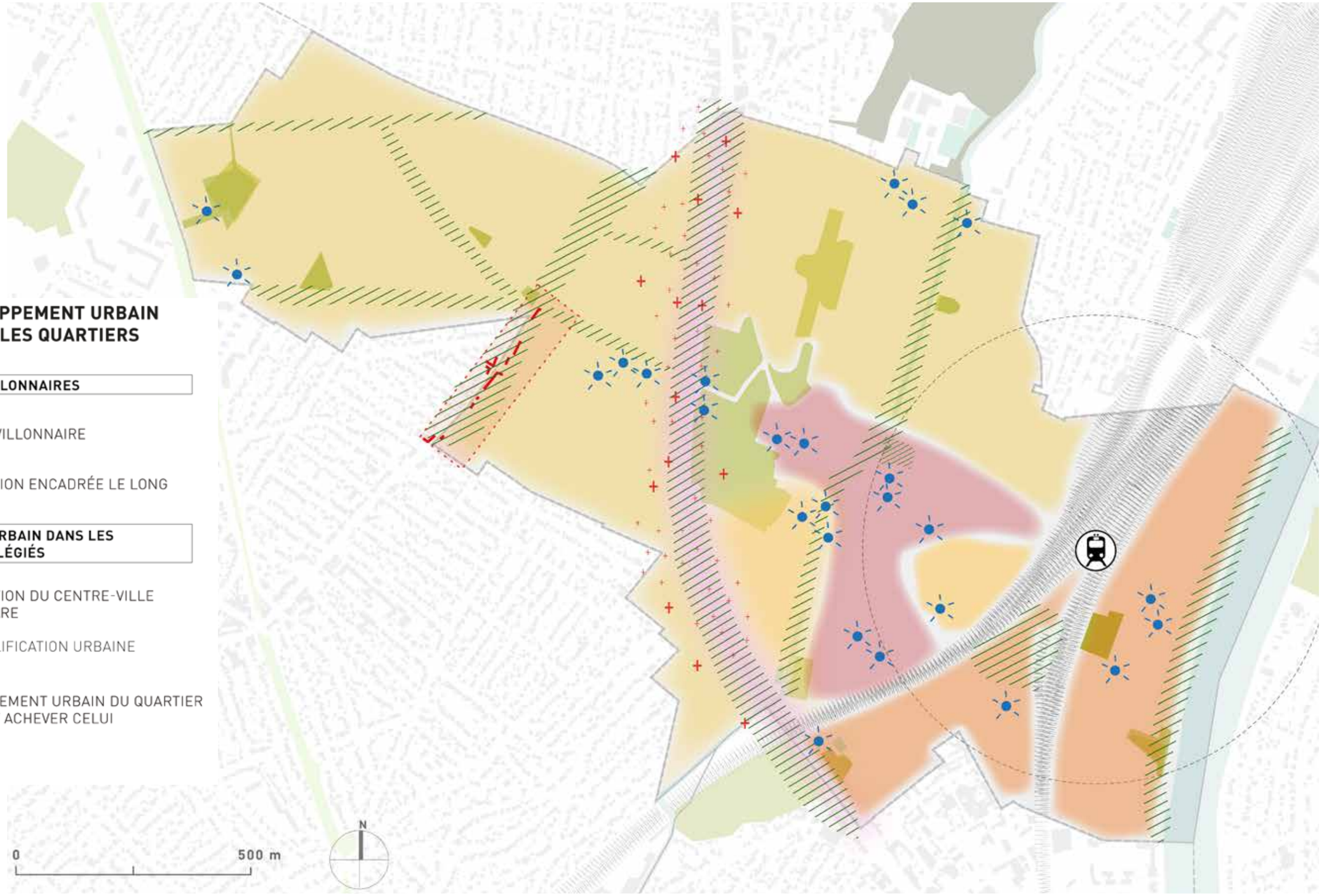

1.1/PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE TOUS LES QUARTIERS

PRÉSERVER LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES

CONFORTER LE TISSU PAVILLONNAIRE

PERMETTRE UNE ÉVOLUTION ENCADRÉE LE LONG DE L'AXE GABRIEL PERI

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LES SECTEURS D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS

POURSUIVRE LA RENOVATION DU CENTRE-VILLE ET DES ABORDS DE LA GARE

PERMETTRE UNE REQUALIFICATION URBAINE LE LONG DE LA RN7

ENGAGER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER ENTREVOIES-PASTEUR ET ACHEVER CELUI DU SECTEUR SEINE

1. Garantir la qualité résidentielle par un développement urbain maitrisé

1.2/ASSURER UN CADRE DE VIE QUALITATIF SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

RENFORCER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

AMÉLIORER LES ESPACES PUBLICS EXISTANTS

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS

CONFORTER L'OFFRE EXISTANTE

ORIENTATIONS NON CARTOGRAPHIÉES :

FAVORISER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

VEILLER À L'ÉQUILIBRE DE LA PROGRAMMATION DE LOGEMENTS POUR UN MAINTIEN DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

RESPECTER LE TAUX DE 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX

PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DANS LES FUTURES OPÉRATIONS

ANTICIPER LES BESOINS EN ÉQUIPEMENTS

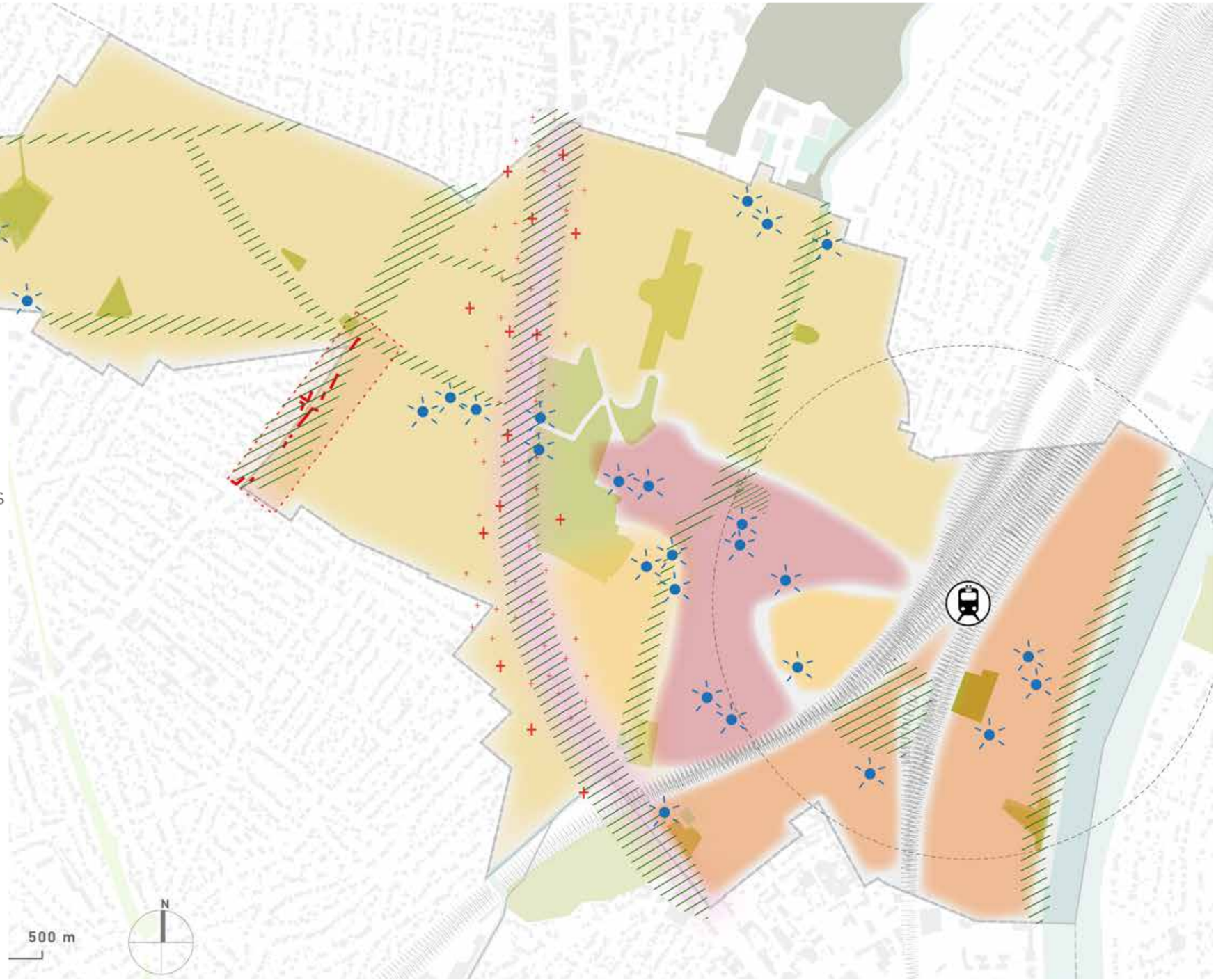

2. Préserver le patrimoine paysager et architectural

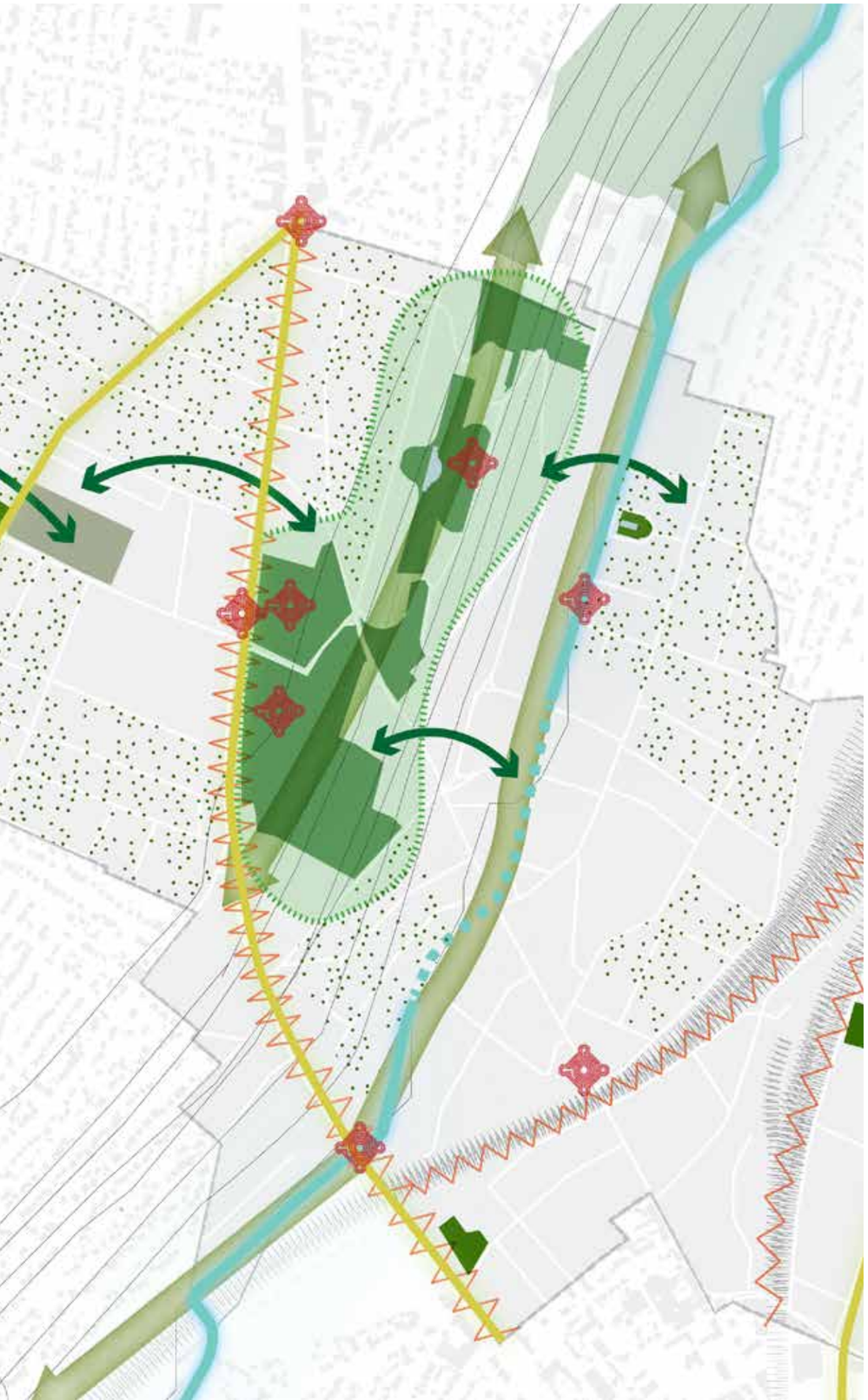

2.1- RÉVÉLER LE GRAND ET LE PETIT PAYSAGE

2.2- PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

2. Préserver le patrimoine paysager et architectural

2.1/RÉVÉLER LE PATRIMOINE JUVISIEN

VALORISER LES ÉLÉMENTS DE GRAND PAYSAGE

- VALORISER LE PAYSAGE DES COTEAUX
- ACCOMPAGNER LA RÉOUVERTURE DE L'ORGE
- CONFORTER LES LIENS AVEC LA SEINE

RÉVÉLER LES ESPACES VERTS DE PROXIMITÉ

- RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DES AXES PRINCIPAUX
- RELIER LES ESPACES VERTS PUBLICS
- MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BÂTI-VÉGÉTAL DANS LE TISSU PAVILLONNAIRE

VEILLER À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE JUVISIEN

- VALORISER LE PATRIMOINE CLASSÉ ET INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

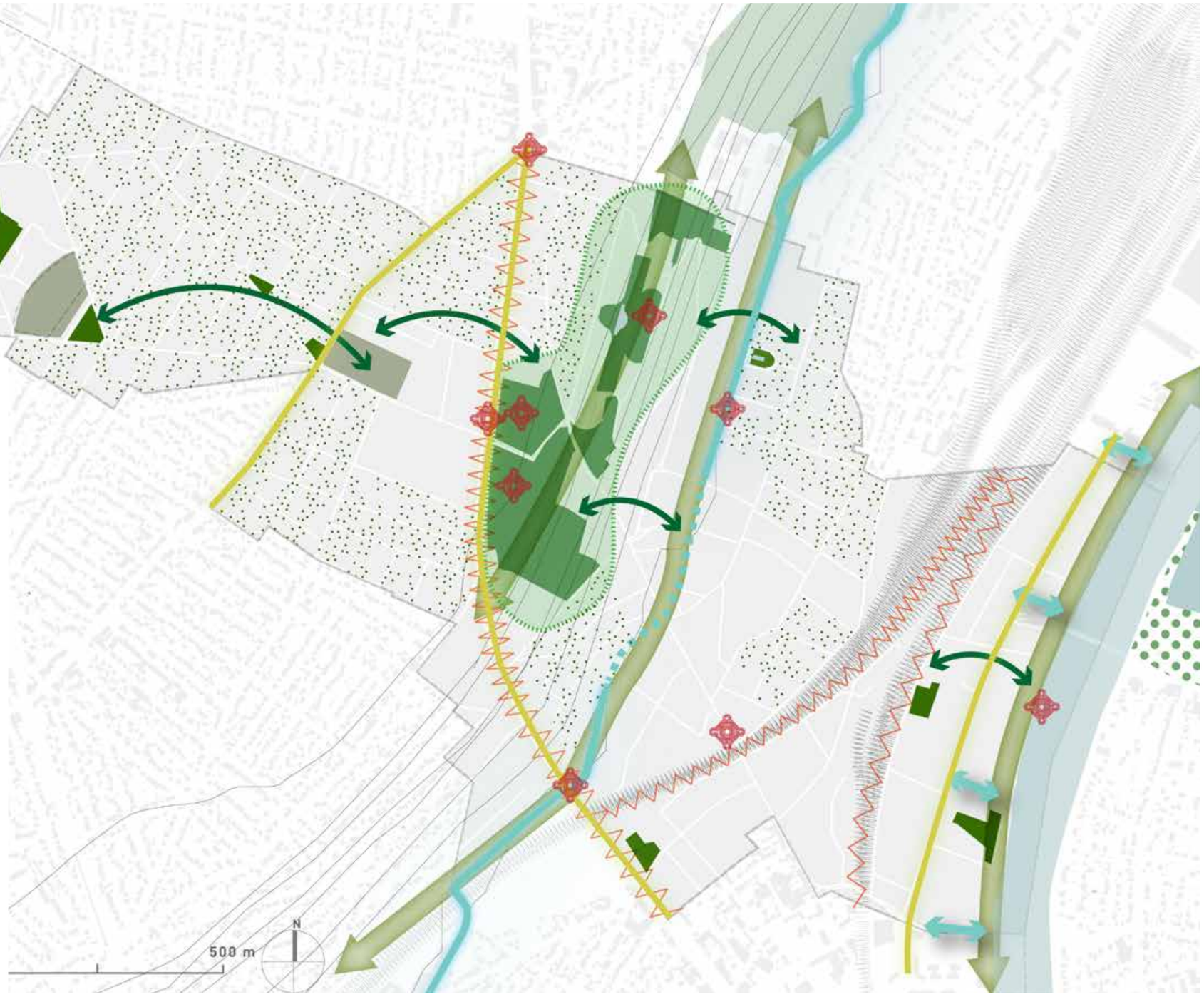

2. Préserver le patrimoine paysager et architectural

2.2/PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

RECONSTITUER LES GRANDES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

CONFORTER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE

RENFORCER LA LISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES PARCS ET ESPACES VERTS STRUCTURANTS

LIMITER LES NUISANCES ET PRÉSERVER LA POPULATION DES RISQUES

LIMITER LES NUISANCES, NOTAMMENT SONORES ET SE PRÉMUNIR DES RISQUES EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE (PPRI, TMD,...)

LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS, EN PARTICULIER DANS LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES

ORIENTATIONS NON CARTOGRAPHIÉES :

MAÎTRISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

VEILLER À LA RÉALISATION DES BÂTIMENTS PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

SUSCITER UNE ARCHITECTURE DURABLE ET DE QUALITÉ

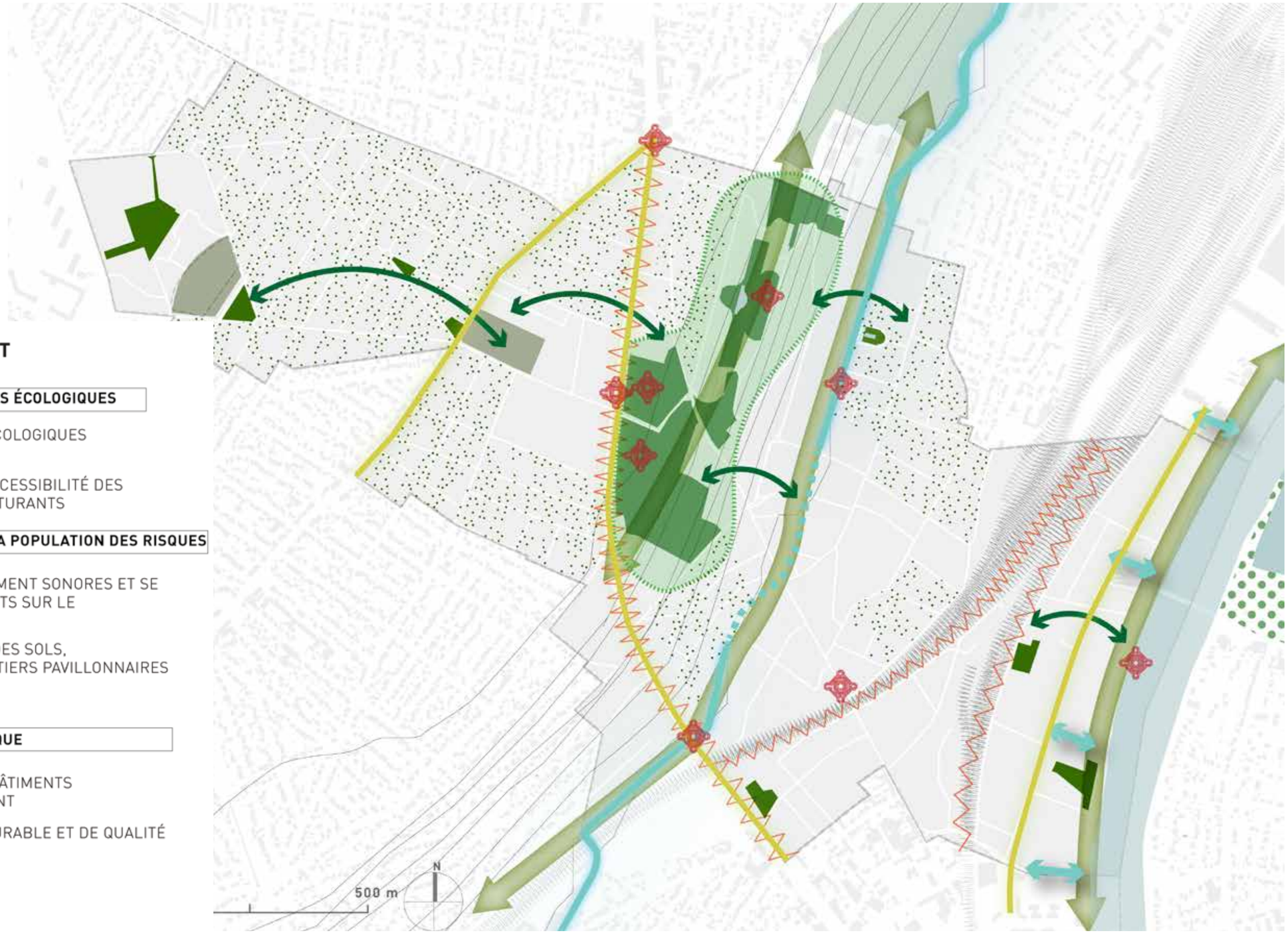

3. Renforcer les polarités économiques et commerciales

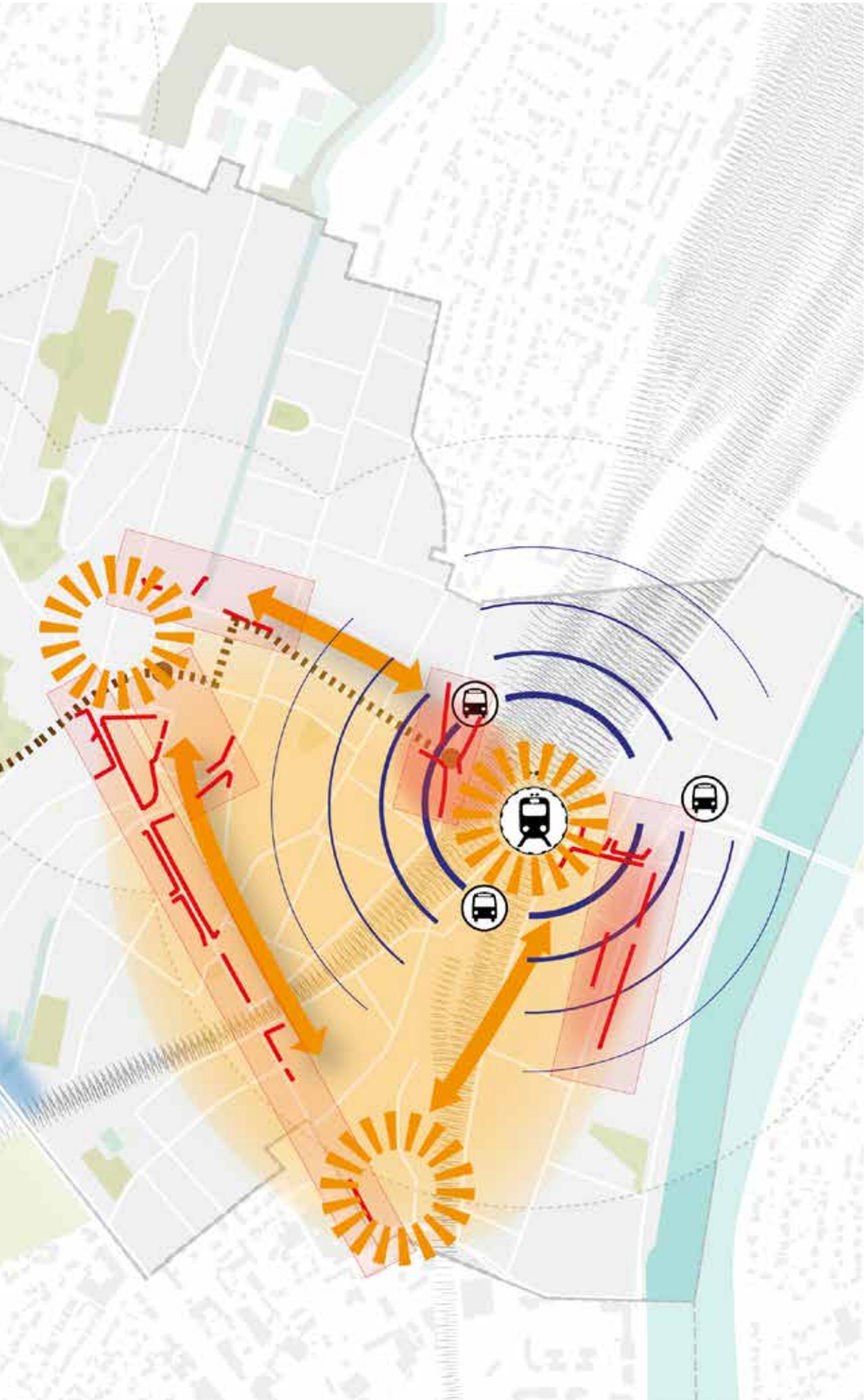

3.1- DÉVELOPPER L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ ET FAVORISER L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

3.2- CONFORTER LE RÔLE DE COEUR D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE-VILLE

3. Renforcer les polarités économiques et commerciales

3.1/DÉVELOPPER L'OFFRE DE PROXIMITÉ ET FAVORISER L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPER LES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ EN CENTRE-VILLE ET DANS LES PÔLES COMMERCIAUX SECONDAIRES

CONFORTER ET DÉVELOPPER LES POLARITÉS COMMERCIALES DU CENTRE-VILLE ÉLARGI

RENFORCER LES LINÉAIRES COMMERCIAUX DE QUARTIERS

POURSUIVRE L'ACCUEIL D'EMPLOIS ET D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, NOTAMMENT TERTIAIRE À PROXIMITÉ DE LA GARE

FAVORISER L'ACCUEIL DE COMMERCES ET D'ACTIVITÉS LE LONG DE LA RN7

MAINTENIR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ARTISANALES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

POURSUIVRE L'EFFORT EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LA FIBRE OPTIQUE

3. Renforcer les polarités économiques et commerciales

3.2/CONFORTER LE RÔLE DE COEUR D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE-VILLE

RENFORCER LE RAYONNEMENT DU PÔLE GARE

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS LIÉES AU GPI

CONSOLIDER LA POLARITÉ DU CENTRE-VILLE

ENGAGER LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE

RENFORCER LES LIENS PHYSIQUES ET SYMBOLIQUES ENTRE LA GARE ET LE CENTRE-VILLE (SIGNALÉTIQUE, MOBILIER URBAIN,.

4. Promouvoir une mobilité durable et faciliter les déplacements dans la ville

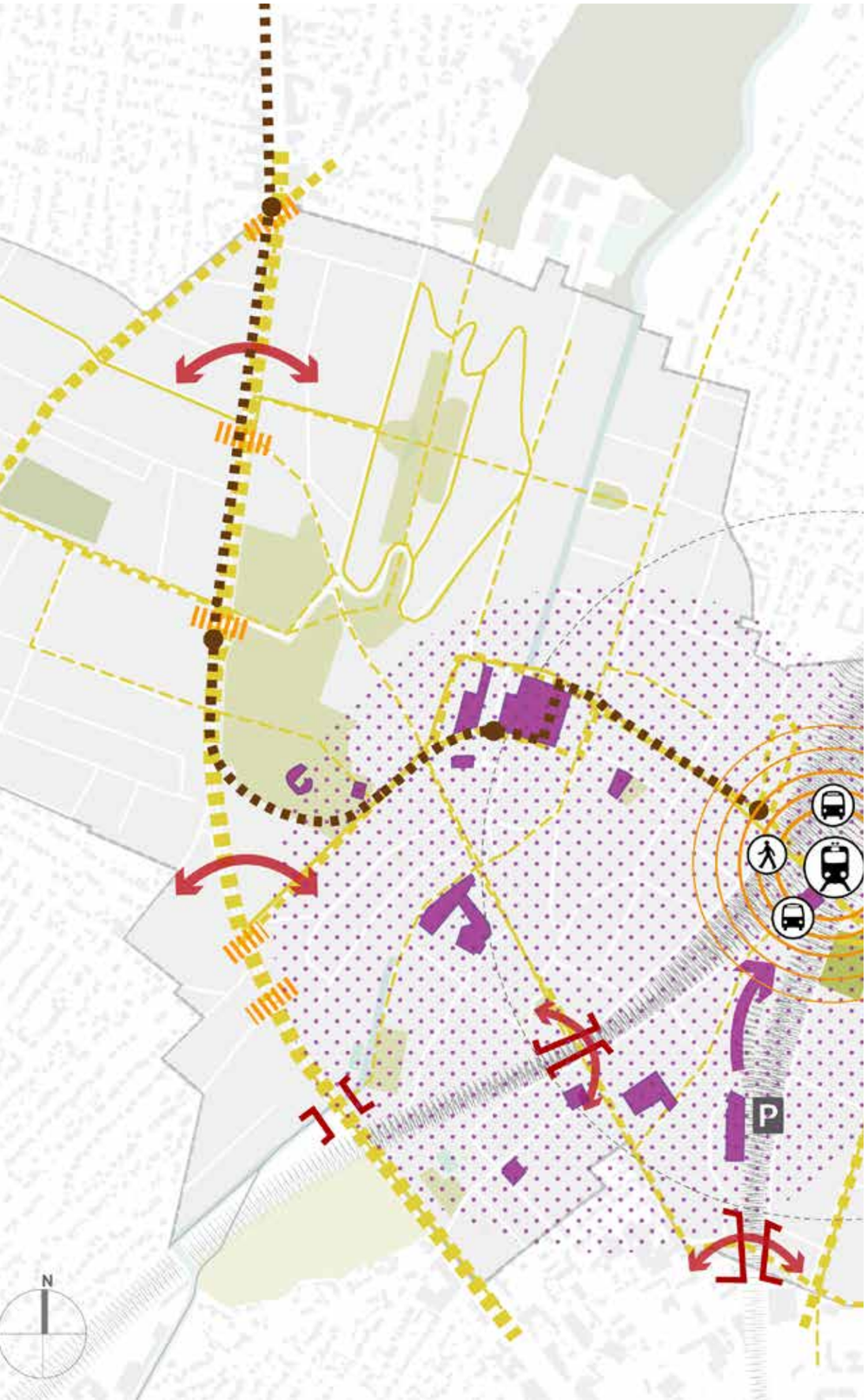

4.1- ENCOURAGER L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

4.2- AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DES MODES DOUX

4. Promouvoir une mobilité durable et faciliter les déplacements dans la ville

4.1/ENCOURAGER L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

FAVORISER L'ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN

DÉVELOPPER LA MULTIMODALITÉ ET LES RABATTEMENTS PIÉTONS ET CYCLABLES AUTOUR DE LA GARE

ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS DE TRANSPORTS

TIRER PARTI DE LA RÉALISATION DU GPI

TRACÉ ACTUEL DU T7*

OPTIMISER L'OFFRE EN STATIONNEMENT

RÉORGANISER ET RATIONNALISER LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

CONFORTER L'OFFRE DE PARKINGS RELAIS À PROXIMITÉ DE LA GARE ET AMÉLIORER SA VISIBILITÉ

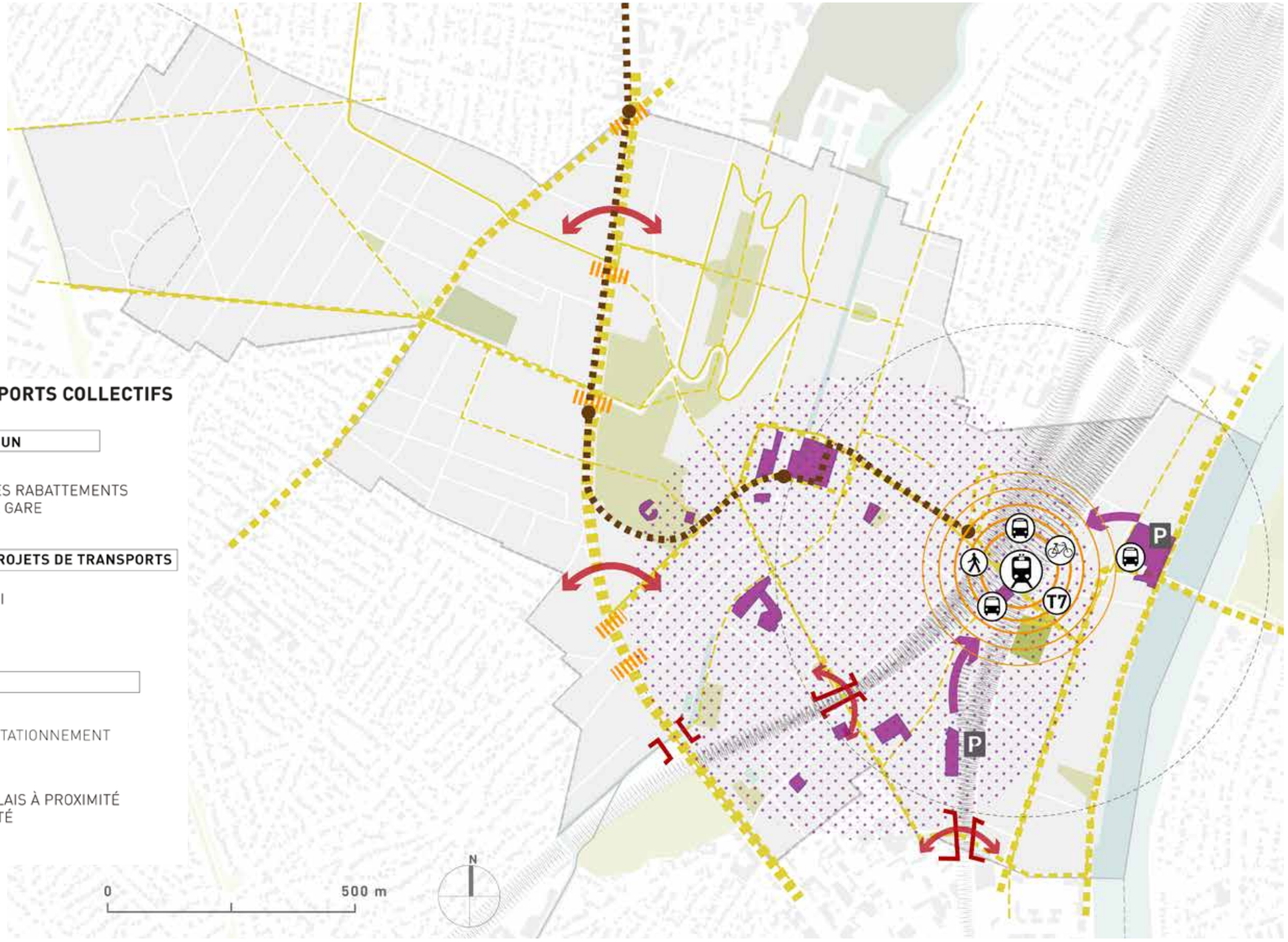

* INSCRIT À LA DUP DU 22 NOVEMBRE 2013

4. Promouvoir une mobilité durable et faciliter les déplacements dans la ville

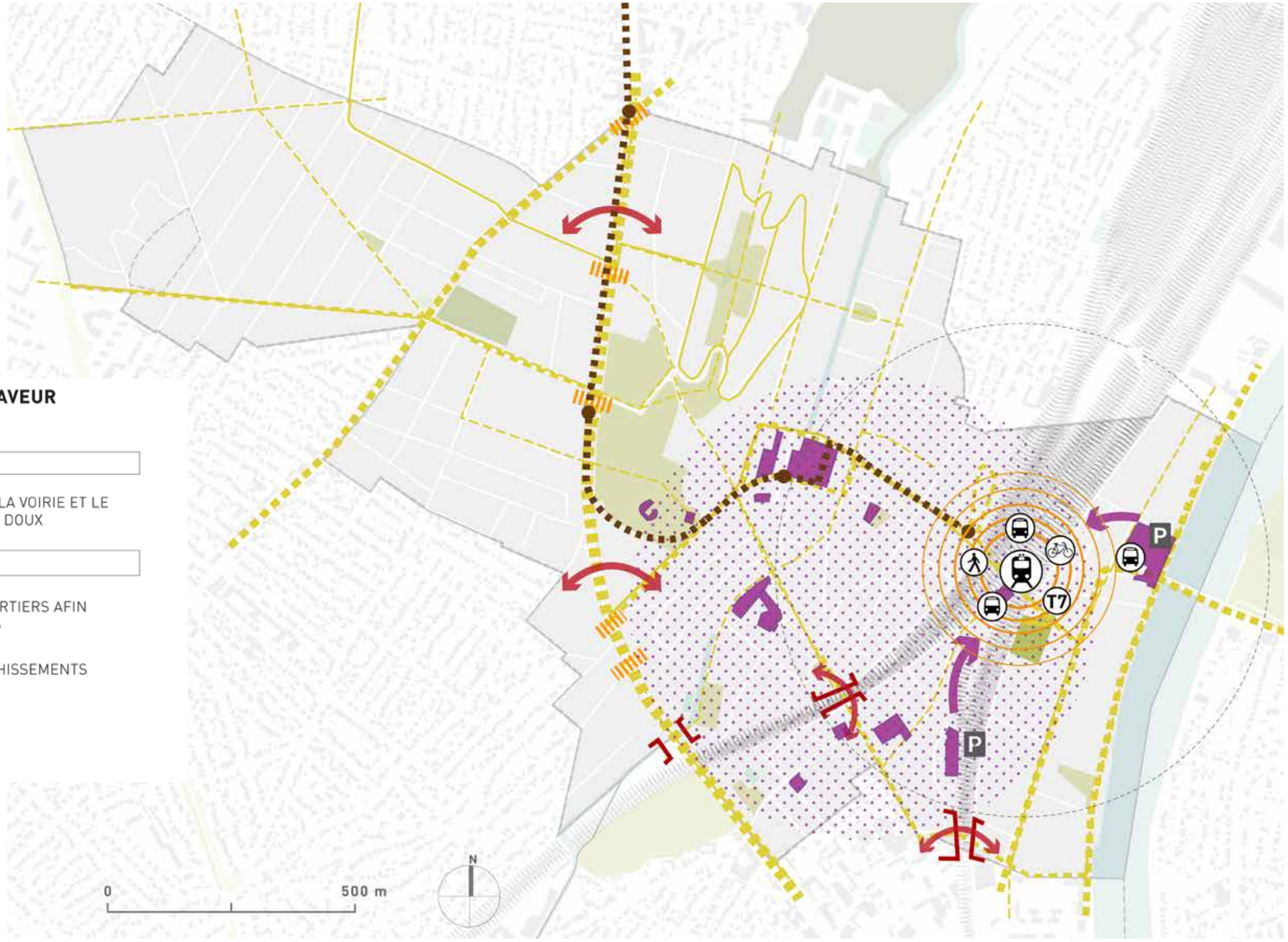

4.2/AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR DES MODES DOUX

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE LIAISONS DOUCES

FAVORISER UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VOIRIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CHEMINEMENTS DOUX

AMÉLIORER LES CONNEXIONS INTERQUARTIERS

DÉVELOPPER LES LIAISONS INTER QUARTIERS AFIN D'ATTÉNUER LES RUPTURES URBAINES

SÉCURISER ET AMÉLIORER LES FRANCHISSEMENTS

ROUTIERS

PIÉTONS

Calendrier et prochaines étapes

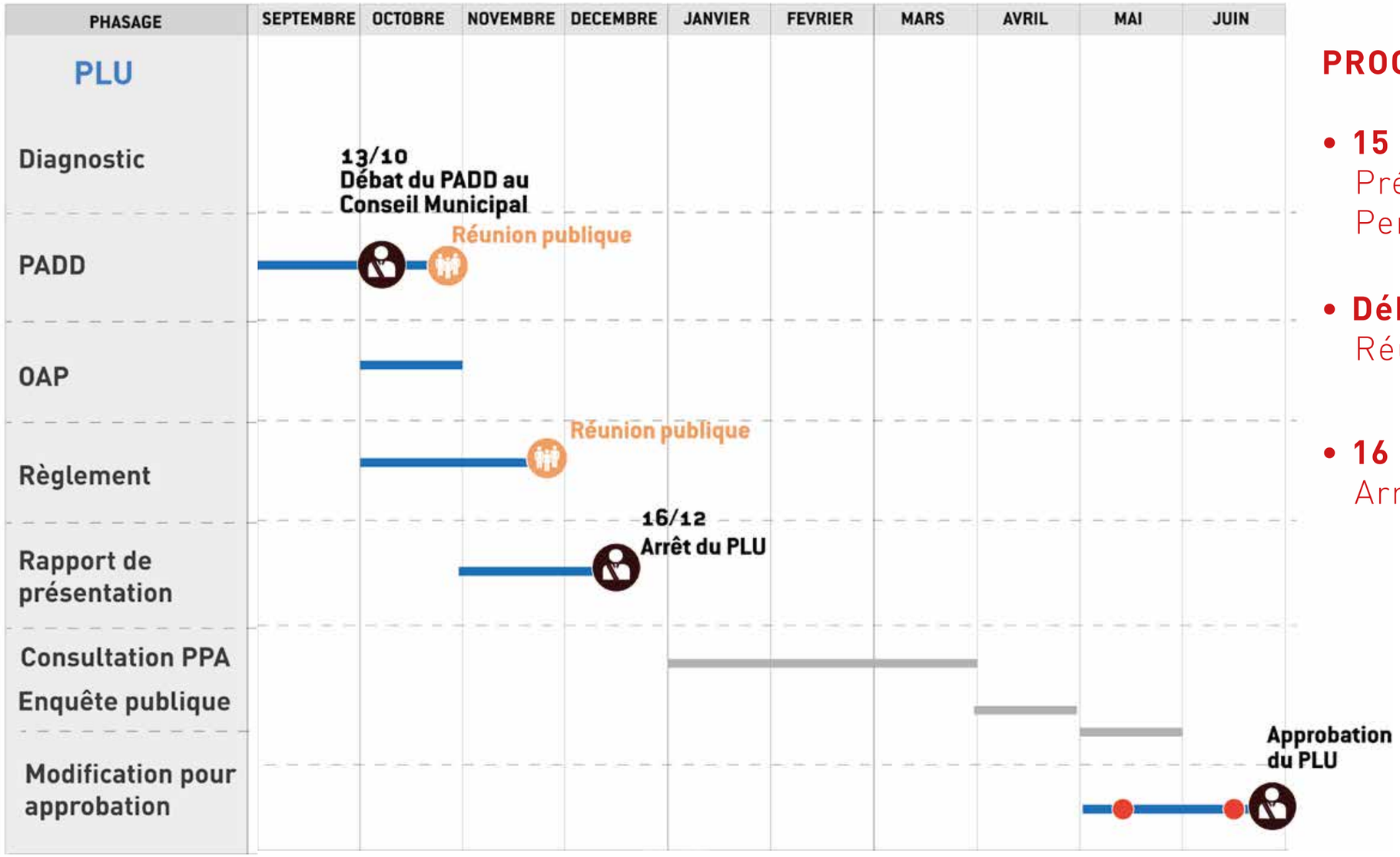

PROCHAINES ETAPES :

- **15 octobre:**
  Présentation du PADD aux Personnes Publiques Associées
- **Début novembre:**
  Réunion publique
- **16 décembre 2015:**
  Arrêt du PLU au conseil municipal

MERCI DE
VOTRE
ATTENTION